











Librairie de Jurisprudence ancienne et moderne. — VIDEBOU FILS AINE, éditeur 1 place du Panthéon, près la Faculté de Droit, à Paris. — NOUVELLES PUBLICATIONS.

OUVRAGES DE POTHIER, annotés et mis en corrélation avec le Code civil et la législation actuelle, par M. Bugnet, professeur du Code civil à la Faculté de droit de Paris; 1816. 10 vol. in-8°. 80 fr.

Le succès du Dictionnaire de Procédure a dépassé les espérances de son auteur. En moins de cinq années, deux éditions (3,500 exemplaires) ont été écoulées.

de Paris; 3e édition, revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-8. 7 fr.

de droit administratif, doyen de la Faculté de droit de Poitiers; 3e édition, considérablement augmentée. 3 forts vol. in-8°. 24 fr.

LIBRAIRIE DE JURISPRUDENCE de GUSTAVE THOREL, successeur d'ALEX-GOBELET, place du Panthéon, n. 4, près l'École de Droit, à Paris, éditeur des ouvrages de MM. DURANTON, DEMANTE, DUCAUROY, BERRIAT-SAINT-PRIX, ROSSI, PELLAT, DE GERAND, MACAREL, BOITARD, professeurs à l'École de Droit de Paris, PARDESSUS, DUPIN aîné, ROGRON, CARNOT, LEGRAVEREND, MANGIN, BOURGIGNON, CAROU, CHABOT, PERSIL, LHERMINIER, FAVARD DE LANGLADE, etc., etc.

CODES (les) FRANÇAIS conformes aux textes officiels, avec la conférence des articles entre eux, par M. C. Bourguignon; nouvelle édition entièrement refondue, contenant l'indication de la législation intermédiaire, les lois, décrets, ordonnances, avis du Conseil d'Etat, circulaires qui expliquent, complètent, modifient ou abrogent certaines dispositions des Codes; les lois de la presse, les tarifs en matière civile et criminelle, les lois sur l'organisation de la discipline judiciaire, l'enregistrement, le timbre, les hypothèques, les droits de greffe, etc., etc., spécialement tous les textes donnés comme matières de thèses par la Faculté de droit de Paris; précédée d'une Table chronologique, et suivie d'une Table alphabétique, par M. P. Royer-Collard, avocat à la Cour royale, professeur à la Faculté de droit, 1 vol. grand in-8 de 1500 p., imprimé sur papier vélin. 10 fr.; relié, 12 fr.

LES MEMES, in-18 et in-32. 4 fr.

EXPLIQUÉS, d'après les derniers changements apportés à la législation criminelle; 3e édition. 2 vol. 13 fr.

Code de droit administratif, doyen de la Faculté de droit de Poitiers; 3e édition, considérablement augmentée. 3 forts vol. in-8°. 24 fr.

EXPOSITION PUBLIQUE. Rue du Faubourg-Poissonnière, 7.

AGRANDISSEMENTS DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DES GALERIES POISSONNIÈRE.

L'ouverture d'un grand salon de soieries et de châles, d'une galerie spéciale de confection et d'un magasin de toiles et de literie a eu lieu le 16 novembre.

TRAITE des CONSEILS de FAMILLE TRAITE des SCÉLÉS des Inventaires des TUTEURS, et des SUBROGÉS-TUTEURS, 2e éd., par J.-L. JAY, rédacteur des Annales des Juges de Paix. 1 vol. in-8. — Prix : 6 fr. 50. — Rue Mulhouse, 11.

ANNUAIRE DE L'ORDRE JUDICIAIRE DE FRANCE 1846-47. PAR UN AVOCAT ATTACHÉ AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. — 1 vol. in-18. — 3 fr. 75 c. Duboche, Lechevalier et Co, 60, r. Richelieu. — Cosse et Delamotte, 27, place Dauphine.

Rue d'Enghien, 34 bis. M. DE FOY, Négociateur en MARIAGES. QUE DESIRER DE PLUS ! — Chaque famille a la faculté de faire contrôler A L'AVANCE, par son notaire, les notes et documents vérifiés transmis par M. DE FOY. (Discretion sévère et loyauté.) — (AFFRANCHIR.)

Sociétés commerciales. Etude de M<sup>e</sup> Amédée DESCHAMPS, avocat-agréé, sise à Paris, rue Neuve-St-Marc, 4. D'un acte sous signatures privées, en date à Paris du 15 novembre 1846, enregistré le 20 du même mois.

Étude de M<sup>e</sup> MARTIN LEROY, agréé, rue Traine-St-Eustache, 17. D'un jugement du Tribunal de commerce de la Seine, en date du 13 novembre 1846, enregistré.

DE FOY, Négociateur en MARIAGES. (Discretion sévère et loyauté.) — (AFFRANCHIR.)

PATE ÉPILATOIRE PERFECTIONNÉE de M<sup>e</sup> DEUSSER, rue du Coq-Saint-Honoré, 13, au premier, reconnue, après examen, fidele, la seule qui débrasse entièrement le poil et le doigt sans altérer la peau. Cette Pâte est supérieure aux poudres, et ne laisse aucune racine. Prix : 10 fr. (Affr. — Envoi en province.)

FONDS ÉTRANGERS.	
Cinq 0/0 de l'Etat romain . . . . . 111 50	
Espagne, dette active . . . . . 112 50	
Dette diff. ancienne . . . . . 113 50	
Trois 0/0 de l'Etat . . . . . 114 50	
Obligations de la ville . . . . . 115 50	
Caisse hypothécaire . . . . . 116 50	
Caisse de Gouin, c. 1000 f. . . . . 117 50	
Caisse de Gouin, c. 1000 f. . . . . 118 50	
Caisse de Gouin, c. 1000 f. . . . . 119 50	
Caisse de Gouin, c. 1000 f. . . . . 120 50	
Caisse de Gouin, c. 1000 f. . . . . 121 50	
Caisse de Gouin, c. 1000 f. . . . . 122 50	
Caisse de Gouin, c. 1000 f. . . . . 123 50	
Caisse de Gouin, c. 1000 f. . . . . 124 50	
Caisse de Gouin, c. 1000 f. . . . . 125 50	
Caisse de Gouin, c. 1000 f. . . . . 126 50	
Caisse de Gouin, c. 1000 f. . . . . 127 50	
Caisse de Gouin, c. 1000 f. . . . . 128 50	
Caisse de Gouin, c. 1000 f. . . . . 129 50	
Caisse de Gouin, c. 1000 f. . . . . 130 50	

Enregistré à Paris, le 29 novembre 1846. IMPRIMERIE DE A. GUYOT, IMPRIMEUR DE L'ORDRE DES AVOCATS, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 18.